



Trop percus secu et reclamation de 3000 euros

Par **belgium30**, le **29/11/2010** à **13:44**

Bonjour,

je touche une pension d'invalidite mais depuis le premier janvier j'ai travaillé en tant que agent commercial independant j'ai donc declarer mon chiffre comme prevus mais sans deduire les 45 % de charges prelevees par le rsi. la secu me reclame pour la periode du 1er janvier au 16 aout 3.000 € charges deduite je n'ai touche que 2.000 € ils me demande plus que ce que n'ai touché malgres plusieurs courrier ils continue a me demander cette somme courrier que j'ai acompagner d'un premier versement de 300 € qui a ete encaissé a qui je peux m'adresser pour que les compte soient juste ?